



UNION ROMANDE TAMBOURS ET FIFRES

Assemblée des Délégués URTF du 4 février 2023
Vétroz
(Tambours Union de Vétroz)

Procès-Verbal



PROCES – VERBAL

**de l'assemblée des délégués
du 4 février 2023
à Vétroz**

Introduction

Le Président Lionel Renaud ouvre l'Assemblée des Délégués à 10h07, en demandant aux participants de bien vouloir éteindre leurs appareils cellulaires.

Souhaits de bienvenue

Il souhaite une cordiale bienvenue à Vétroz pour l'assemblée, à Mesdames et Messieurs les délégués, membres d'honneur, membres honoraires, vétérans et membres des commissions et tous les ami.e.s du fifre et du tambour.

Il salue et remercie la société des tambours de l'Union de Vétroz pour son organisation.

Il salue la présence de :

M. Roman Lombriser, président de l'ASTF
M. Daniel Gachet, vice-président de l'ASTF
M. Erich Purro, président de l'Union des vétérans de l'ASTF
M. Eric Favre, secrétaire de l'Union des vétérans de l'ASTF
M. Andreas Friedli, trésorier de l'Union des vétérans de l'ASTF
Mme Barbara Berli, cheffe de la commission musicale de l'ASTF
M. Nicolas Huser, Président de l'Association des Tambours et Fifres du Valais Romand

Ainsi que de nos membres d'honneurs

Mme Marlyse Blanc	M. Laurent Besse	M. Claude Blessing	M. Olivier Jaques
M. Robert Métrailler	M. Martial Gumy	M. Francis Muller	M. Michel Pedrazzoli
M. Louis Salamin	M. Eddy Trincherini		

Et de nos membres honoraires

M. Thivent Rodari

Le président salue également la présence des vétérans de l'Union romande qui recevront leur distinction dans le courant de cette assemblée.

Lionel Renaud excuse l'absence de :

M. Edgar Etter, membre du comité URTF
M. Philippe Rüttsche, adjudant d'état-major, enseignant spécialiste des tambours
M. Martin Grätzer, chef de la commission technique ASTF
M. Beni Stöffel, Président OWTPV

Ainsi que de nos membres d'honneur

M. Frédéric Brasey	M. Pascal Grezet	Mme Nadia Gumy	M. Didier Laurent
M. André Liaudat	M. Georges Metzener	M. André Nicolas	
Mme Céline Renaud	M. Daniel Rollier	Mme Dominique Vallat-Pont	

Et de nos membres honoraires

M. Christophe Debons M. Marius Dumoulin M. Joseph Fasel M. Olivier Fasel
M. Stefan Stempfel

Nous sommes reçus cette année par les tambours de l'Union de Vétroz, qui s'étaient déjà proposés lors de l'assemblée 2018 pour l'organisation de cette journée.

M. Olivier Cottagnoud, Président de la commune de Vétroz ne peut pas être des nôtres et nous souhaite de fructueuses délibérations en terres Vétrozaines.

La Commune a le plaisir de nous offrir l'apéritif et le Conseil municipal est représenté par Mme Lydia Moix, Conseillère municipale en charge du dicastère des sociétés sportives et culturelles pour le mot des autorités.

L'assemblée des délégués a été convoquée conformément à l'article 17 alinéa 3 des statuts de l'URTF et la convocation est parvenue aux sociétés et ceci pour la plupart le 2 décembre 2022.

De ce fait, l'assemblée des délégués a été régulièrement convoquée et peut donc délibérer conformément aux statuts.

Avant d'ouvrir formellement cette assemblée, Lionel Renaud aimerait que nous ayons une pensée pour des personnes récemment disparues depuis notre dernière assemblée, notamment les personnes qui nous ont été communiquées, à savoir :

M. Christophe Léger, Président des tambours de Conthey
M. Gilbert Cavin, Membre d'honneur

Il souhaite aussi que nous ayons une pensée pour les amis ou les proches parmi nos membres perdus au cours de cette année. A sa demande, l'assemblée se lève pour observer une minute de silence.

Afin de pouvoir comptabiliser les voix lors des différents votes, il est proposé de désigner deux scrutateurs et en fait un seul. Il s'agit de Monsieur Michel Aeby.
Au vote, sa nomination est acceptée à l'unanimité.

L'ordre du jour a été transmis avec la convocation.

Le président ouvre la parole au sujet de l'ordre du jour.

Celle-ci n'est pas demandée, la discussion est close et l'ordre du jour est accepté au vote à l'unanimité.

Ordre du jour

- 1) Introduction – ouverture de l'assemblée
- 2) Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 05.02.2022
- 3) Rapports :
 - a) du président
 - b) de la trésorière (comptes et budget)
 - c) des vérificateurs des comptes
 - d) du chef de la commission tambour de l'URTF
 - e) du chef de la commission fifre de l'URTF
- 4) Approbation des rapports, des comptes et du budget
- 5) Admissions - Démissions de sociétés

- 6) Fixations :
 - a) de la finance d'entrée
 - b) des cotisations
 - c) des forfaits FRTFC et FRJTFC
- 7) Elections :
 - a) du ou de la président.e
 - b) des membres du Comité Central
 - c) du chef de la commission tambour de l'URTF
 - d) du chef de la commission fifre de l'URTF
 - e) des membres des Commissions musicales
 - f) des membres de la Commission de vérification des comptes
- 8) Propositions :
 - a) du comité
 - b) des sociétés
- 9) Fixation du lieu de la prochaine assemblée des délégués
- 10) Rapport intermédiaire de la fête fédérale de Savièse 2023
- 11) Rapport intermédiaire de la Fête romande La Joux 2024
- 12) Honorariat et Nomination des Vétérans
- 13) Divers et propositions individuelles

1. Introduction - Ouverture de l'assemblée

Lionel donne le décompte des présences des sociétés.

Sociétés présentes : 30

T. & F. Sierrois	F. & T. L'Empro-Genève	F. & T. La Bertholdia Fribourg
F. & T. de Nyon	Ecole de Musique, Nyon	Tambours du Chablais, Monthey
F. & T. CPMDT Genève	F. & T. La Gougra, St.-Jean	Compagnie 1602, Genève
T. & F. Savièsans	Union instrumentale de Cernier	F. & T. La Gaîté, Ayent
Tambours Union Vétroz	Tambours de Conthey	Tambours Morgiens
Diabolo Cossonay	F. & T. Montreusiens	F. & T. de l'Ancien Comté "La Gruvia"
Merula Lausanne	T. & F. Zaehringia Fribourg	Tambours du Lion Grand Saconnex
Tambours de la Musique de la	Contingent Grenadiers Fribourg	Tambours de Villeneuve
Police de Genève	F.& T. La Maya, Suen / St.Martin	Association musicale Neuchâtel-St-Blaise
Tambours des Cadets de	Tambours d'Octodure Martigny et	
Genève	Région	
	Tambours de la Fanfare	
	municipale d'Aigle	

Sociétés excusées : 6

F. & T. Brig-Glis	Tambours de la Broye	F. & T. Collèges de Lausanne
Echo des Bois, La Joux-Le	T. & F. de Meyrin	F. & T. Les Aiglons, Hérérence
Crêt		

Sociétés absentes : 2

Corps de tambours Musique	Tambours de la Fanfare
Municipale VG	Municipale d'Onex

Cartes de vote distribuées 68
Majorité 35

Lionel Renaud remercie Alexia et Olivier d'avoir procédé aux formalités de présence ainsi que de leur précieuse et efficace collaboration dans la préparation de cette assemblée.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués virtuelle du 6 février 2021

Le PV de l'assemblée 2022 d'Etoy vous est parvenu le 2 décembre 2022 avec la convocation à l'AD 2023. Lionel Renaud remercie Olivier pour sa rédaction.

La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée, la discussion est close.
Au vote, le PV est accepté à l'unanimité moins une abstention.

3. Rapports

a) du Président

Chers amis musiciens,

C'est un plaisir mais également une émotion particulière de vous présenter ici mon dernier rapport comme président.

Certains diront peut-être : déjà ?

Bien qu'ayant encore de l'énergie, après 7 ans comme président de notre Union et 6 ans auparavant déjà au comité central de l'ASTF, je souhaitais donner une nouvelle orientation à mes activités musicales, notamment pour des projets plus locaux avec mon rôle de directeur des tambours de l'Ondine genevoise et pour des projets de promotion de la jeunesse. Mais mon souhait était également de dégager plus de temps pour ma famille et mes 3 filles afin de les accompagner dans leurs activités musicales grandissantes, comme je l'ai été par mes parents.

J'ai eu beaucoup de plaisir à voir évoluer notre Union Romande et pouvoir participer à son développement. J'ai proposé au comité de rester à disposition pour des projets ponctuels où ils auraient besoin de soutien.

Je souhaite à cet effet exprimer ma gratitude à mes collègues du comité central, pour leur soutien, leurs conseils, le travail qu'ils accomplissent, souvent loin des projecteurs et qui est indispensable pour la bonne marche de notre Union. Un grand merci également aux commissions techniques fifres et tambours, garantes des règlements et la bonne marche des concours mais aussi organisateurs de cours pour la relève.

Depuis mon annonce à Etoy de remettre mon mandat, votre comité a travaillé pour trouver une solution et je suis heureux aujourd'hui de vous dire que nous avons aujourd'hui une candidature soutenue par l'ensemble du comité pour me remplacer. Nous y reviendrons au point élections, je fais durer un peu le suspense.

Mais revenons au but premier de ce rapport, les activités passées et futures de l'Union Romande.

2022 aura marqué un retour salvateur pour nos sociétés. Un concours des jeunes a pu être organisé, nous avons pu à nouveau jouer ensemble, également sous la bannière de l'Union romande, lors de l'Avenches Tattoo. Grâce au partenariat avec Ludovic Frochoux, les participants ont même pu profiter du spectacle qui a suivi notre prestation. Les cours ont poursuivi un rythme soutenu pour les fifres et les tambours. J'ai également été positivement surpris par la participation romande lors des premiers Swiss Fifes & Drums Awards, où nos sociétés ont montré leur imagination. Tous n'ont pas forcément eu le succès escompté mais la visibilité de cet événement (particulièrement en replay) a fait très plaisir, et nous espérons qu'une future édition verra encore plus de contributions.

La relève reste probablement aujourd'hui le défi no1 pour nos sociétés et l'ASTF en est bien consciente. Sous l'initiative de Roman Lombriser, un petit outil d'audit pour les sociétés est à disposition et un workshop sera organisé en 2023 pour permettre aux sociétés d'analyser leurs forces et les potentiels d'amélioration,

mais surtout pour échanger à nouveau sur la thématique. Votre prochain comité suivra bien sûr ce thème avec attention et vous soutiendra.

Pour conclure, j'aimerais également vous remercier pour votre engagement dans vos sociétés, votre intérêt dans notre Union et les échanges toujours constructifs et amicaux que nous avons pu avoir.

Je vous souhaite une bonne année 2023 et plein succès dans vos activités

b) de la Trésorière

Le président donne la parole à Alexia Héritier, trésorière, pour la présentation des comptes de l'exercice 2022 et du budget 2023.

Comptes 2022

Elle présente les comptes et commente ensuite les produits et les charges, les revenus et les dépenses.

Le montant total des produits est de CHF 26'174.90

Celui des charges est de CHF 18'272.05

L'exercice est clôturé avec un bénéfice de CHF 7'902.85

La fortune nette de l'URTF, après report du bénéfice, s'élève à CHF 70'582.56 et se compose comme suit :

Caisse CT : CHF 6'926.46

Caisse UR : CHF 853.20

CCP : CHF 27'592.05

CCP Deposito : CHF 0.00

BCVS : CHF 35'015.85

Actifs transitoires CHF 0.00

Débiteurs CHF 195.00

Budget 2023

La trésorière commente ensuite le budget 2023 qui est prévu de boucler à l'équilibre

La parole est ouverte, elle n'est pas demandée. Il n'y a pas de question ou de complément d'information qui soient demandés concernant les comptes ou le budget.

c) des vérificateurs des comptes

Le président donne la parole au représentant de la Zaehringia Fribourg, 1^{ers} vérificateurs de cet exercice comptable, pour la lecture de leur rapport. La commission de vérification s'est réunie le 1^{er} février 2023. Michel Aeby donne lecture du rapport des vérificateurs.

La parole est ouverte, elle n'est pas demandée. La discussion est close.

Le vote de l'acceptation des comptes et du budget ainsi que la décharge aux vérificateurs et au comité se fera au point 4 de l'ordre du jour.

d) du chef de la Commission tambours

Grégoire Trincherini donne lecture de son rapport qui passe certains points de l'année écoulée en revue et donne des informations sur les activités à venir.

Mesdames et messieurs, bonjour.

Cette année, la commission technique tambour a enfin pu organiser une saison normale, après tous les soucis des années précédentes, due au Covid-19. Nous avons pu organiser la journée d'inspection, la journée de drill, le concours de la fête romande des jeunes à Apples, et les cours moniteurs. Je vais vous faire un retour sur ces activités et vous informer des prochaines échéances 2023.

Journée d'inspection du 14 mai 2022.

La journée d'inspection a eu lieu le 14 mai, au local des tambours de l'Union de Vétroz. 9 candidats se sont inscrits, et la journée s'est bien passée. Tous ont eu l'occasion de se faire écouter, de recevoir des conseils, pour se préparer au mieux pour leur examen futur.

Il ne faut pas oublier certains points importants que je vous rappelle chaque année :

- Cette journée est bénéfique, même si on ne veut pas faire l'examen.
- La préparation pour l'examen ne se fait pas l'année de l'examen, mais avant.
- La participation des jeunes est suivie par l'armée et l'ASTF.
- Un nombre important d'inscriptions montre à l'armée l'intérêt des jeunes, et favorisera le maintien du nombre de tambours militaires.
- L'examen n'est pas si difficile que ça si on se prépare.

Nous vous remercions de motiver et d'inscrire vos jeunes à ces journées. La prochaine journée d'inspection est prévue le samedi 25 mars 2023. Le lieu est encore à définir.

Fête romande des jeunes à Apples

Je teins tout d'abord à remercier les tambours Morgiens pour l'organisation de cette fête. Un grand merci à Gaëtan Barras, notre nouveau responsable des concours, notre nouvel Olivier Jaques avec plus de cheveu (on verra jusqu'à quand). Il a abattu un boulot de dingue pour sa première fête en tant que responsable des concours. Je pense vraiment qu'on peut l'applaudir. Je remercie aussi Olivier Jaques, le vrai, qui nous a secondé et nous apporte toujours autant, même s'il ne fait plus partie de la CT. Un tout grand merci aussi à Etienne, qui a géré la partie fifre avec une main de maître. Je ne vais pas trop m'attarder sur la fête en elle-même, vous le savez, nous voulons plus de jeunes, plus de résultats, etc...

J'ai quand même un point dont j'aimerais vous faire part. Cette fête romande des jeunes, mais pas uniquement celle-là, mais plutôt depuis qu'on la fait sur un jour, me laisse songeur. En effet, faire une fête des jeunes sur un jour c'est bien je trouve, il y a beaucoup d'arguments pour, comme par exemple pas de dortoir, ce qui incite les plus jeunes à venir. Sur deux jours, pas sûr que les parents acceptent, et c'est pour les jeunes que nous l'organisons. Par contre, nous enlevons toutes les qualités qui faisait de cette fête un moment conviviale. Plus de défilé, plus d'animations. Ce n'est pas la première fois que je me pose cette question. Ça fait des années qu'on parle de relève, de formation des jeunes. On a fait des forums, des workshops. L'URTF a déjà organisé des activités dans ce sens, l'ASTF aussi. Là, lors d'une fête des jeunes, nous avons une occasion unique de nous faire de la pub. Pour moi, il faut absolument développer un concept autour de ça lors de l'organisation d'une telle fête. Certains jeunes sont descendus le matin pour jouer, et n'avaient plus rien à faire de toute la journée. Certains avaient quand même les sections l'après-midi, mais c'est tout. Rien n'est fait pour que les jeunes restent. Finalement, les résultats, c'est les plus âgés de la société qui sont là. Il y a une finale, tambours et fifres, avec un très bon niveau, mais les jeunes sont déjà rentrés parce qu'il n'y a rien à faire. Une finale, c'est l'occasion de mettre nos instruments en valeur, mais si ce n'est que pour les mordus, qui en ont déjà vu une 50aine, je trouve vraiment dommage, ce n'est pas le public cible pour moi. Ça ne veut pas dire que les mordus doivent rester au bar, mais simplement qu'il faut faire quelque chose. Est-ce le rôle de la CT, du Comité, de l'organisateur ? C'est une question à se poser et j'invite vraiment les prochains organisateurs à réfléchir à un concept, avec le comité et la CT.

Des solutions il y en a. Faire participer les écoles de la région, organiser des concours de dessin, des joutes sportives, des petits concerts, mélanger les jeunes de différentes sociétés pour des productions, des démonstrations, du jonglage, de la pétanque, et j'en passe. Je sais qu'avec les concours c'est sport d'organiser des activités, mais actuellement, il n'y a que ça finalement, concours, concours, concours et ce n'est pas le plus motivant pour un élève, lui il veut s'occuper, se divertir, bouger, écouter. Bien entendu, il ne faut pas non plus négliger les bars pour les parents, mais ça c'est bon, on sait faire.

Pensez à ce message les prochains organisateurs...

Journée de drill du 5 septembre 2022

Nous avons organisé la journée de drill en vue de la préparation à l'examen de tambours militaires. 5 candidats ont participé. 5 personnes se sont présentées à l'examen, et 3 concurrents ont passé le test avec succès. Félicitations à eux. La prochaine journée de Drill est prévue le dimanche 3 septembre 2023, mais n'est pas encore définitive, il faudra voir avec les candidats. Le but étant que toutes les personnes qui se présentent à l'examen soient là.

Cours moniteurs URTF

Cet automne, nous avons continué le cursus de cours moniteurs tambours et fifres, avec le cours de base pour les tambours. Ces cours se sont déroulés à Saint-Maurice et à Chamblon, dans des locaux mis à disposition par l'Armée. Pour les fifres, Etienne en parlera dans son rapport.

Pour les tambours, le cours de base n'a pas attiré foule. Nous avons débuté avec 9 participants. Lors de l'examen du 21 janvier 2023, 6 candidats se sont présentés, et seulement 4 ont réussi le test. Félicitation à tous les participants pour leur travail, nous avons eu beaucoup de plaisir à travailler avec eux, et nous nous réjouissons de retrouver ces 4 candidats l'année prochaine. Ce qu'il faut aussi savoir, c'est que cette année, nous allons organiser le cours moniteurs avancé, et peuvent nous rejoindre tous les tambours militaires, qui ont obtenu leur diplôme du cours de base à l'armée, ainsi que les fribourgeois, qui ont fini le cursus des cours moniteurs du canton de Fribourg.

Prochains évènements 2023

Cette année, la CT/URTF va se concentrer sur la journée d'inspection, la journée de drill, et en fin d'année, les cours moniteurs tambours et fifres pour la fin du cursus URTF. Bien entendu, nous allons également nous préparer pour notre fête romande 2024. Et oui, c'est bientôt là.

Remerciement

Voilà, pour terminer mon rapport, je tiens à remercier mes collègues de la commission technique, pour leur travail et leur soutien. Je tiens à remercier aussi nos amis et collègues hors CT, qui prennent régulièrement du temps pour nous aider lors de nos tests, examen, cours... Je pense à Tristan Boulnoix, Gaël Boulnoix, Romain Chervaz et Samuel Métrailler, nos experts externes pour les différentes activités de la CT tambours URTF. Un merci particulier à Etienne, chef fifre, avec qui j'ai une excellente relation.

Je vous remercie pour votre attention et je vous transmets mes meilleures salutations.

*Trincherini Grégoire
Chef Tambours CT/URTF*

e) du chef de la commission fifres

Etienne Küng donne lecture de son rapport. Il revient sur l'année écoulée du côté des fifres et évoque les perspectives pour l'année à venir.

*Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,*

Je vais commencer par faire une rétrospective du concours junior de juin dernier qui s'est déroulé à Apples. Au niveau des fifres, il y a eu une belle participation dans les catégories individuelles. C'était autrement au niveau des groupes, puisque la participation était de trois groupes, qui représentaient 2 sociétés. Le nombre de groupes n'a jamais été très élevés (4 à Nyon en 2017, à la Tour de Trême en 2013 et 5 à Morges en 2009), mais cela m'inquiète plus de voir que seulement 2 sociétés ont eu cette année le temps, l'envie ou les ressources pour inscrire un groupe. J'espère que l'élan repris après la pandémie, avec notamment les cours de moniteurs, permettront d'avoir une participation plus élevée lors de la prochaine fête des jeunes !

L'introduction de la catégorie SoloDuo était une première chez nous en junior. Quatre binômes se sont inscrits : difficile de dire ici pour moi si c'était un nombre satisfaisant ou pas. Mais ce qui m'importe surtout, c'est qu'on puisse offrir aux jeunes la possibilité de se présenter également dans cette catégorie. A ce niveau, l'objectif est atteint.

Sans entrer dans les détails des individuels, je vous donne quand même quelques chiffres réjouissants ! En comparant les dernières éditions, on constate que le nombre de Minimes a tendance à baisser alors que le nombre de Juniors augmente. En faisant le total de ces deux catégories, on est parti de 17 concurrents en 2009, pour passer par 25 en 2013 et 26 en 2017, et finalement pour arriver à 31 l'année dernière. Cette évolution est extrêmement réjouissante !

Une autre nouveauté avait lieu à Apples : l'organisation d'une finale pour les fifres Juniors. Alors certes, d'une certaine manière les finalistes remettent en jeu la place obtenue aux qualifications, mais cette finale est vraiment l'occasion de les mettre en valeur ! Nous avons assisté à de très belles prestations lors de cette finale !

Je remercie les Tambours Morgiens pour l'organisation de cette journée et j'aimerais encore féliciter tous les participants, quelle que soit la catégorie ou le résultat ! Ces fêtes donnent l'occasion à tout le monde de progresser et de se rencontrer, ce qui est tout aussi important (voire plus...) que le résultat en lui-même. Et finalement, je rejoins Grégoire sur le fait qu'il y a des réflexions à mener sur l'organisation des fêtes des jeunes.

Passons maintenant à l'automne et aux cours de moniteurs.

Il s'agissait de la deuxième année du cursus de formation, axée sur l'enseignement individuel et évidemment toujours sur un peu de théorie. Avec 13 personnes qui ont continué la formation commencée l'année passée et 5 issus de volées précédentes, cela fait 18 participants ! C'est extrêmement positif, et cela engendre beaucoup d'interactions entre les participants et cela renforce aussi le lien entre les sociétés (ce sont eux qui sont l'avenir de nos sociétés et de l'URTF) ! L'examen a eu lieu en janvier et deux personnes, qui n'ont pas pu être présentes, doivent le rattraper ce printemps. Je n'ai donc pas les résultats au complet, mais nous savons déjà qu'au moins 15 personnes pourront se lancer dans la 3e et dernière année cet automne !

Cette 3e année sera axée sur la direction de sections fifres, et une partie de l'examen aura lieu au sein des sociétés, pendant une répétition. Je remercie donc d'avance les sociétés concernées de faire bon accueil à cet examen, mais surtout de permettre aux futurs moniteurs de s'entraîner pendant les répétitions !

L'année passée, l'ASTF a mis sur pied une formation de base pour être juge, et je suis très content de pouvoir maintenant compter Alexandra Piller dans l'effectif des juges de l'URTF ! Nous avons cependant toujours besoin de nouveaux juges : un cours est de nouveau prévu cette année et j'encourage les personnes intéressées à prendre contact avec moi, assez rapidement si possible.

J'aimerais terminer mon rapport en remerciant tout d'abord mes collègues de la Commission Fifre (Chloé, Nina et Alexandra) pour le travail fourni durant cette année ! L'ambiance est bonne, le travail est de qualité, et nous nous réjouissons de préparer l'année qui vient et les cours de moniteurs ! Merci également à Barbara Berli pour le soutien que nous donne l'ASTF, et à Grégoire et aux autres membres de la CT pour la collaboration !

Je vous remercie de votre attention.

*Pour la CF/URTF
Etienne Küng
Chef Fifre*

4. Approbation des rapports, des comptes et du budget

La parole est ouverte au sujet des comptes 2022 et du budget 2023. Elle n'est pas demandée. Aucun complément d'information n'étant demandé, il est procédé au vote.

Au vote, les comptes 2022, le rapport des vérificateurs et le budget 2023 sont approuvés à l'unanimité. Décharge est donc donnée au comité et à la trésorière, et la commission de vérification est relevée de son mandat.

Le Comité remercie Alexia pour la tenue claire et précise des comptes de notre Union Romande et le temps investi.

Il remercie également les vérificateurs des comptes, soit, les fifres et tambours de la Zaehringia, La Bertholdia de Fribourg et L'Empo Genève pour leur travail.

Le président ouvre la discussion sur les rapports d'activités (3a, d et e).
La parole n'est pas demandée. Il est proposé de les accepter en bloc.

Les rapports sont acceptés par acclamation.

5. Admissions - Démissions - Mutations

Nous n'avons reçu aucune démission.

Après 3 années d'admissions de nouvelles sociétés, nous n'avons pas reçu de demande cette année.

L'URTF comptera donc, en 2023, toujours 38 sociétés membres.

6. Fixations

a) de la finance d'entrée

Aucun changement, elle reste à Fr. 100.--

b) des cotisations

Aucun changement, elles restent à Fr. 5.- par membre de plus de 16 ans.

Au minimum Fr. 50.- par société.

c) des forfaits FRTFC et FRJTFC

Aucun changement, ils restent à Fr. 3'000.- et Fr. 2'000.-

Il n'y a pas de remarques au sujet de ces montants.

Au vote, ils sont reconduits à l'unanimité.

7. Elections.

a) du président central

Lionel Renaud, président sortant, ne se représente pas à sa propre succession.

Après 8 ans de présidence, il a informé le Comité central de son souhait de se retirer.

La parole est donnée à Eric Favre, vice-président de l'URTF, qui remercie le président de son engagement pour l'UR :

M. le Président, Cher Lionel, Chers membres du Comité, Chers délégués, Mesdames, Messieurs.

En 2016, notre association accueillait notre nouveau président, en la personne de notre camarade, Lionel RENAUD.

Membre infatigable de notre association, ainsi que d'autres fédérations, dont les conseils ont toujours été très appréciés, notre valeureux président, a émis le vœu de mettre un terme à son mandat au sein de l'Union Romande.

Travailler avec Lionel a toujours été un honneur, partagé par chaque membre de notre comité. En effet, notre collègue, malgré sa discrétion qui l'honore, a toujours su être de bons conseils et collaborer avec lui a également toujours été un réel plaisir. De plus, toujours d'une grande discrétion sur son travail, notre camarade, qui de surcroît est un excellent tambour, a toujours su tenir le cap ainsi que sa ligne de conduite, toute militaire, lesquels reflètent son image.

Quand je dis excellent tambour, il a toujours su évoluer dans la musique populaire. En effet, Lionel a commencé à apprendre à jouer, dès l'âge de 5 ans dans les rangs d'une fanfare lausannoise, avant de

rejoindre ceux de la Mérula, où il a œuvré en qualité de sous- directeur puis, de rejoindre les rangs de la Société des Tambours de Nyon, comme directeur, jusqu'à la fin 2022 ainsi que, comme professeur à l'Ondine Genevoise, ceci depuis 2019.

Premier-lieutenant, dans les rangs de la musique militaire, Lionel qui a été cinq ans militaire contractuel, a en plus obtenu un diplôme de direction d'orchestre, avant de rejoindre les rangs du Comité de l'ASTF, en tant que responsable des affaires militaires, de 2010 à 2016. Après quoi, il a rejoint le Comité de l'URTF, en sa qualité de Président, jusqu'à ce jour.

Toujours innovateur et plein d'idées, il a piloté différents projets, notamment, la création du nouveau logo de l'URTF, la nouvelle Newsletter, le partenariat avec l'Avenches Tattoo, De plus, il s'est également investi pour le Swiss Fifres and Drums Awards, qui a regroupé de nombreuses sociétés en Suisse et dont les résultats ainsi que la soirée de gala qui a suivi, se sont déroulés à Fribourg, le 12 novembre dernier. Il peut être fier de ce dernier projet, car sa (ma) notre société, a obtenu le second rang dans sa catégorie.

Toujours à l'écoute de chaque membre de notre comité, Lionel a toujours su donner son point de vue, avec le calme et la sagesse que nous lui connaissons.

Aussi, Mon Cher Président, nous ne pouvons que prendre acte de ton départ, et te remercier du fond du cœur pour toute l'énergie déployée durant toutes ces années, tant pour le bien de la musique populaire dans ce pays, que pour celui de notre association.

Tu peux te retirer avec la gratitude de l'ensemble des membres du Comité de l'Union Romande, ainsi que de l'ensemble des membres de cette association. Tu pourras, enfin je l'espère trouver plus de temps pour ta famille et surtout tes trois petites filles, qui je crois ont également commencé à jouer de la flûte. Elles ont de qui tenir, autant du papa que de la maman.

De plus, et j'en suis persuadé, nous aurons encore le plaisir de te rencontrer lors de nos futures manifestations.

Aussi, Mon Cher Lionel, au nom de mes camarades du Comité Romand, j'ai encore le privilège de te remettre cette modeste attention et nous ne te disons pas adieu mais, à très bientôt.

Un cadeau est remis à Lionel Renaud en remerciement de son engagement au sein de l'UR.

Eric Favre présente ensuite la candidature d'Alexia Héritier :

Chers délégués, Mesdames, Messieurs.

Afin de pallier au remplacement de notre président qui comme nous venons de vous l'annoncer, met un terme à son mandat, votre comité à une proposition à communiquer aux membres de cette assemblée.

Toutefois, afin de respecter les formes, je pose tout de même la question, afin de savoir, si quelqu'un propose sa candidature pour le poste de président, ce qui n'a pas l'air d'être le cas.

Dès lors, notre vénérable caissière, Alexia HERITIER, accepte de se mettre à disposition du Comité de l'Union Romande, pour le remplacement de Lionel RENAUD.

Alexia, membre des Fifres et Tambours Saviésans, y joue du fifre, depuis 1984. Mariée à Jacques-André, ils sont parents de trois grands enfants, tous membres de cette société.

En outre, Alexia est marraine de l'Association Valaisanne des Fifres et Tambours.

Députée au Grand Conseil Valaisan depuis 2017, et dotée d'une solide expérience, tant en relations humaines qu'en management, elle pilote de nombreux projets, tant sur le plan musical que politique.

En 2018, elle a rejoint les rangs de notre association, en qualité de caissière, ceci jusqu'à ce jour, poste qu'elle a administré avec brio.

Dès lors, votre comité, vous invite à accueillir, Mme Alexia HERITIER, en qualité de nouvelle Présidente de l'Union Romande des Tambours et Fifres.

Alexia se met donc à disposition et il n'y a pas d'autre proposition parmi l'assemblée.

Au vote, Alexia Héritier est élue présidente par acclamation.

Elle remercie l'assemblée pour la confiance témoignée, c'est avec plaisir qu'elle accepte son élection et ce mandat.

Lionel Renaud adresse ses félicitations et celles du Comité à Alexia :

Alexia, je te félicite pour cette nomination. C'est un plaisir d'avoir pu trouver une personne de confiance pour reprendre notre Union et insuffler un vent nouveau.

Alexia représente le changement à plusieurs titres puisque c'est la première femme présidente de notre Union (et oui nous avons réussi à le faire avant les Etats-Unis) mais c'est également une fifre, c'est également une première à cette position.

Félicitations à toi et bon vent dans tes nouvelles fonctions. J'accompagnerai encore Alexia pour la présenter à notre comité central ASTF.

b) des membres du comité

Avec le nouveau poste d'Alexia, nous avons cherché des solutions pour le poste de trésorier, et grâce aux contacts d'Alexia et différentes discussions, Laurent Guggisberg des tambours de Cossonay s'est proposé pour reprendre le rôle de caissier.

Jacques Rufer, des Tambours Diabolo Cossonay, présente la candidature de Laurent Guggisberg. De formation gestionnaire de tourisme à HES SO, il quitte le Canton de Vaud (et la présidence des Tambours Diabolo Cossonay) pour revenir à ses 1ères amours, le valais. Par conséquent, il a intégré la société de Savièse, puis il a accepté de reprendre le poste de trésorier. De l'UR.

Il n'y a pas d'autres candidatures parmi l'assemblée.

Lionel propose d'élire Laurent par acclamation au poste de trésorier. Laurent Guggisberg accepte son élection.

Lionel le félicite d'avoir choisi de rejoindre l'équipe. Il est sûr qu'il aura de bons moments comme nouveau trésorier, et qu'il saura tenir nos finances dans la continuité d'Alexia.

Tous les autres membres du comité central ont accepté de renouveler leur mandat et poursuivre leur travail. L'AD reconduit le comité par acclamation pour une nouvelle année.

Celui-ci se compose maintenant de : Alexia Héritier, présidente, Eric Favre, vice-président, Olivier Monge, secrétaire général, Laurent Guggisberg, trésorier et Edgard Etter, membre.

Lionel remercie l'assemblée de la confiance témoignée envers le comité de l'UR. Il remercie ses collègues du comité pour leur engagement à la cause de l'Union romande et leur souhaite bon vent pour la suite.

c) du chef de la commission tambours

Grégoire Trincherini, chef de la Commission tambour, se représente.

Il est réélu par acclamation.

A noter qu'il fait également partie du comité central.

d) du chef de la commission fifres et clairons

Etienne Küng, chef de la commission fifres, se représente également.

Il est réélu par acclamation.

e) des membres des commissions musicales

Nous avons cette année deux démissions dans la commission musicale.

Il s'agit de Jean-Philippe Brun et de Ludovic Frochoux qui quittent après respectivement 10ans et 9ans d'engagement puisque rentrés respectivement en 2013 et 2014..

Grégoire Trincherini prend la parole et annonce le remplacement de ces deux membres.

Michel Favre (Fifres et tambours de Nyon et Merula Lausanne) et Elias Girard (La Joux le Crêt) se sont proposés.

Thivent Rodari, président des Fifres et tambours de Nyon présente Michel Favre :

Michel Favre a suivi tout le cursus des cours moniteurs et cours jury.
Il est tambour militaire et a été formé dès son plus jeune âge par Georges Metzener.
Il a participé à plusieurs concours en tant que jury.
Il sait s'engager, il a un esprit curieux et a toujours plein de bonnes idées.

Grégoire Trincherini présente Elias Girard en donnant lecture de son texte de présentation :

Cher Président de l'URTF, chers Présidents des Commissions Techniques, chers membres du comité, chers délégués des sociétés, Mesdames Messieurs,

Veillez tout d'abord excuser mon absence pour des raisons de préparation de concert annuel de l'Echo des Bois.

L'Echo des bois, c'est là d'où je viens. Formé dès 2007 par Dominique Magnin, j'ai intégré les rangs de la société en 2012. En parallèle, j'ai également rejoint les rangs de ma fanfare de village, ai dirigé plusieurs formations tambours de jeunes et ai désormais repris la baguette des tambours de Vuisternens-Devant-Romont.

Côté formation, j'ai terminé tous les cours de perfectionnement et de moniteur du canton de Fribourg et ai eu le plaisir d'effectuer mon école de recrue en tant que tambour. J'ai d'ailleurs rejoint l'Armeespiel à la suite de cette dernière.

Côté travail, fromager de profession, je suis actuellement en dernière année de Bachelor en Science en alimentaire à Zollikofen.

Je me réjouis de mettre mes compétences, mes connaissances ainsi que mon temps au service de la Commission Technique et vous souhaite, Mesdames, Messieurs, une toute bonne fin d'assemblée.

*Meilleures salutations
Elias Girard*

Michel Favre et Elias Girard sont élus par acclamation.

Les autres membres actuels de la Commission musicale se mettent à disposition pour continuer et la composition des commissions à élire est la suivante :

Pour les tambours : Grégoire Trincherini, Sébastien Métrailler, Michel Favre, Elias Girard, Gaëtan Barras - secrétaire des CM/URTF ;

Pour les fifres, Etienne Küng, Nina Zanella, Chloé Cerutti et Alexandra Piller.

La parole n'est pas demandée à propos de la composition des commissions musicales.

Les membres des commissions musicales sont élus à l'unanimité par acclamation.
Ils sont félicités de leur élection/réélection et remerciés de leur disponibilité et de l'excellent travail réalisé.

Grégoire Trincherini tient à rendre hommage aux deux membres sortants, Jean-Philippe Brun et Ludovic Frochoux :

Démissions

Voilà, nous sommes arrivés à la partie qui est toujours la plus triste de ces assemblées, la démission de membres, avec qui j'ai eu énormément de plaisir à travailler, des personnes de valeurs, dévouée à notre association. Malheureusement, comme toujours, la vie évolue, et les chemins se séparent. Ce n'est pas la première fois, et ça ne sera malheureusement pas la dernière.

Jean-Philippe

Jean-Philippe Brun, est entré à la CT/URTF en 2013. Un genevois, avec un sourire et un rire communicatif. Le sportif de l'équipe, gérant d'un magasin de vélo, une entreprise familiale, et très impliqué dans le monde du tambours côté Genève.

Je t'ai vu grandir mon petit Jean-Philippe, j'ai joué avec toi à l'armée Spiel, je me rappelle cette fameuse fois où tu es resté endormi pour la photo avec l'armée. Pas parce que tu avais fait la noce, mais trop de vélo dans les rues de Bâle dans la nuit.

Je t'ai vu rencontrer ta dulcinée Chloé, reprendre l'entreprise de ton père, avoir un enfant. J'ai bien pensé, qu'avec ton magasin, qui implique de travailler aussi le samedi, un enfant, et une femme aussi impliquée que toi dans la CT/URTF côté fifre, un choix devait être fait. Le temps est une chose rare et des choix doivent être faits. C'est normal, tu as entièrement raison.

Jean-Philippe, ton sourire et ton rire vont me, nous manquer terriblement. Je mangerais une coupe Danemark à ta santé.

Nous pouvons t'applaudir bien fort.

Ludovic

Ludovic Frochaux, est entré à la CT/URTF en 2014. Venant d'Avenches, il a particulièrement été actif dans la CT/URTF pour le développement du concept et l'organisation des cours moniteurs. Je me rappellerai toujours cette séance avec la CT/ASTF, où tu étais venu pour exprimer le mécontentement de l'URTF concernant le fait d'enlever une année des cours. Après avoir expérimenté un cursus et vu que ça ne marchait pas, nous sommes allés à cette fameuse séance, pour finalement nous apercevoir que toutes les associations pensaient la même chose.

Tes autres engagements, en particulier celui à la direction du festival Avenches Tattoo, ne te permettent plus d'investir autant de temps que tu le souhaiterais pour cette commission ou les cours de moniteurs qui te tiennent particulièrement à cœur. Nous aurons de toute façon l'occasion de se revoir, vu ton implication dans l'évènementiel, dans le monde du tambour.

Ta bonne humeur et ton engagement vont beaucoup nous manquer.

Nous pouvons t'applaudir bien fort.

Conclusion

Jean-Philippe et Ludovic, vous pouvez me rejoindre, pour recevoir un cadeau bien mérité.

Chers délégués, vous pouvez sortir vos appareils photos, parce que beaucoup de jeunes sont passés dans leurs mains ces 10 dernières années.

C'est Jean-Philippe le fou, l'abruti, qui composais ces lectures à vue tellement difficiles, sans queue ni tête, et qui ont fait faire tellement de cauchemars à vos élèves. Tout ça, c'est sa faute ! Comme ça vous pouvez mettre un visage sur ces dictées, dont vos élèves se souviendront toute leur vie.

C'est Ludovic qui terrorisait vos jeunes moniteurs, avec les devoirs, et les faire passer devant tout le monde pour enseigner un bout de morceau.

Merci à vous 2.

f) des vérificateurs des comptes

La société des F.&T. Zaehringia étant au terme de son mandat, c'est au tour, selon la liste des sociétés de l'UR, des tambours de la compagnie 1602 à Genève, d'intégrer la vérification des comptes comme suppléant. La Bertholdia de Fribourg devient 1ère nommée.

Ils acceptent ce mandat.

Au vote, la commission de vérification des comptes est élue à l'unanimité.

La commission sera donc composée des sociétés suivantes :

La Bertholdia de Fribourg
L'Empro Genève
Compagnie 1602

8. Propositions.

a) du comité

Pas de proposition du comité cette année.

b) des sociétés

Il n'y a pas de proposition ou de demande de société reçue au 31.12.2022.

9. Fixation du lieu de la prochaine assemblée des délégués de l'UR en 2024.

L'assemblée 2024 se déroulera à Romont, lieu de la prochaine Fête romande. La date et lieu exact sera confirmé.

10. Rapport intermédiaire de la fête fédérale de Savièse 2023.

Jacques-André Héritier, vice-président du comité d'organisation prends la parole.
Julien Dubuis, président, est excusé.

La présentation est jointe au présent PV.

1^{er} mars : mise en ligne des horaires
4 mai : fin du délai pour les mutations
108 sections voire plus, joli cortège en prévision !
1883 places pour dormir

www.saviese2023.ch

11. Rapport intermédiaire de la Fête romande La Joux 2024.

Lionel Renaud précise que notre assemblée des délégués tombe sur le jour de concert et de repas de soutien de la société de la Joux le Crêt. Personne n'a pu, malheureusement, être délégué.

Nous sommes en contact avec l'organisateur et à ce stade le projet avance bien. Lionel Renaud commente brièvement la présentation qui a été transmise.

Romont 2024, la bosse du tambour!

La présentation est jointe au présent PV.

12. Honorariat et nomination des Vétérans

Honorariat

Le Comité central a décidé de nommer Lionel Renaud membre d'honneur.

La parole est donnée à Eric Favre pour la partie Honorariat.

Un diplôme de membre d'honneur est remis à Lionel Renaud en remerciement de son engagement au sein de l'UR.

L'assemblée approuve par acclamation cette nomination.

Lionel reçoit, sous les applaudissements, son diplôme et ses cadeaux.

La parole est donnée à Erich Pürro, Président de l'Union des vétérans, à Eric Favre, secrétaire et à Andreas Friedli, trésorier, qui ont reçu de notre part les demandes de vétérans.

Ils vont procéder comme à l'accoutumée à la remise des médailles et barrettes de vétérans.

Nomination des vétérans

La parole est donnée à Erich Pürro, Président de l'Union des vétérans, à Eric Favre, secrétaire et à Andreas Friedli, trésorier, qui ont reçu de notre part les demandes de vétérans.

Ils nous remercient pour l'invitation.

Ils procèdent, comme à l'accoutumée, à la remise des médailles et barrettes de vétérans aux personnes suivantes :

Vétéran

AVANTHAY Christophe,	Tamb. du Chablais
INDERKUMMEN Geneviève,	F&T Sierrois
PERNET Frédéric,	Tamb. de Villeneuve
STEMPFEL Stefan,	La Bertholdia

30 ans

BRIGUET Anne-Katrine,	T&F Sierrois
PONT Jean-Marie,	T&F Sierrois
FELIX Gilbert,	Grenadiers Fribourgeois

40 ans

ALTENRIED Alexandre,	F&T Montreusiens
BONVIN David,	T&F Sierrois
BRIGUET Pierre-Alain,	L'Empiro
JOYET Georges,	Mérula
Zufferey-Schneiter Carine,	T&F Sierrois

13. Divers et propositions individuelles

Offre spéciale Avenches Tattoo

Avenches Tattoo propose aux membres d'une société affiliée à l'URTF une offre exceptionnelle avec 15 % de réduction. Offre valable sur les représentations du jeudi 31 août et samedi 2 septembre.

Pour le défilé du samedi, nous opterons pour une participation selon un tournus de société UR plutôt que jouer des pièces en commun.

Présentation ASTF

Lionel donne la parole à Roman Lombriser, Président de l'ASTF, pour le message et les informations de l'association suisse.

Roman félicite Lionel et Alexia et précise que c'est la dernière fois qu'il vient à l'AD de l'UR comme président de l'ASTF. Il démissionnera de la présidence de l'ASTF en décembre, à l'assemblée de Martigny.

Il présente ce que fait l'association ASTF via un power point.

Ses prestations, ce qu'elle fait pour aider les sociétés, les outils pour la promotion et la relève, les objectifs pour une société, recruter, pérenniser,...

Il revient sur le Swiss Fifes and Drums Awards.

Un projet de classification des pièces fifes et tambours est en développement – programme ASTF nommé « Partitura ». il sera finalisé à l'été 2023.

Présentation des actifs et du capital de ASTF, leurs valeurs et leurs principes.

Date de l' AD ASTF : 9 décembre 2023 - Robert Métrailler est candidat à la présidence.

Roman Lombriser (Président), Daniel Gachet (Vice-président) et Roland Kammerman (Secrétaire) remettront leur mandat à cette occasion.

20èmes rencontres gruériennes

La Gruvia organise les Rencontres Gruériennes du Tambour le samedi 29 avril 2023 à la salle paroissiale de la Tour-de-Trême.

Renseignements sur <http://www.lagruvia.ch/rencontres-grueriennes-descriptif.html>

Inscriptions jusqu'au 25 mars.

Benoît Monney précise encore qu'ils cherchent des jurys et qu'il y a possibilité de faire jury pour les nouveaux jurés.

Camp de l'Arc lémanique

Jean-Philippe Brun signale la tenue de ce camp pour les jeunes Tambours & Fifes. Il aura lieu du 26 au 29 mai 2023.

Alexia cherche une société pour jouer au Kiosque à musique, et même deux si possible, à l'occasion de la Fête fédérale à Savièse.

Alexia remercie l'assemblée pour sa confiance et se réjouit de présider l'UR.

Conclusion

Merci aux délégués, membres d'honneur et honoraires, et participant.e.s à cette assemblée.

Merci aux tambours de l'Union de Vétroz pour l'organisation et la préparation de la raclette.
Un grand merci également à la commune de Vétroz pour le chaleureux accueil et pour l'apéro offert à la suite de l'assemblée.

Le comité se réjouit d'ores et déjà de vous rencontrer lors d'une prochaine occasion.

Nicolas Huser (président de l'ATFVR et caissier de l'Union de Vétroz) prend la parole pour le mot de l'organisateur et les indications pour la suite de la journée.

L'Union de Vétroz avait organisé l'AD de l'URSTFC en 2004. Nicolas Huser signale le travail accompli dans l'évolution des sociétés et de leurs membres avec le soutien de l'UR.
Organiser l'AD est une forme de remerciement.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 11h55.

Nyon, le 4 février 2023

Le secrétaire général,
Olivier Monge



Annexes :

Présentation Savièse 2023
Présentation Romont 2024